

LA LETTRE DE GÉOSTRATÉGIES 2000

ANCIENS DE CAMBRIDGE / ANCIENS D'OXFORD / ASSOCIATION DES ANCIENS DE LA LONDON SCHOOL OF ECONOMICS / ASSOCIATION DES ANCIENS DE L'ECOLE DE L'AIR / ASSOCIATION DES SCIENCES PO / ASSOCIATION DES AUDITEURS ET CADRES DES HAUTES ETUDES DE L'ARMEMENT / ASSOCIATION NATIONALE DES AUDITEURS JEUNES DE L'IHEDN (ANAJ) / ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DU CENTRE D'ETUDES SUPÉRIEURES DE BANQUE / ASSOCIATION DES CENTRALIENS / ASSOCIATION DU CONTRÔLE GÉNÉRAL DES ARMÉES / ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DE L'ESSEC / INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES (IRIS) / INSTITUT DES HAUTES ETUDES DE DÉFENSE NATIONALE / INSTITUT DES HAUTES ETUDES NATIONALE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE / INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES DE DÉFENSE (PARIS II) / INSTITUT SUPÉRIEUR DU COMMERCE / SAINT-CYRIENNE / ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES ET DIPLÔMÉS DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE /

Site Internet : geo2000.org

N° 77 – JUIN 2011

SOMMAIRE :

P.2

**Editorial Marielle Vichot,
Professeure agrégée d'histoire, Membre du Conseil d'administration de Géostratégies 2000**

P.4

**« La Turquie dans la géopolitique mondiale »
Son Excellence Bernard Garcia, Ambassadeur de France en Turquie**

P.7

**« Les finances des Etats, véracité et moyens de contrôle »
Didier Migaud, Premier PrÉsident de la Cour des Comptes**

P.12

**« Afghanistan : défaite impossible, victoire improbable »
Général Vincent Desportes**

P.17

**« La France : État des lieux »
Jean-Pierre Chevènement, ancien Ministre, Sénateur du Territoire de Belfort**

P.21

**VISITE DE LA BASE AERIENNE DE DEFENSE 102, A DIJON, ORGANISEE PAR
GEOSTRATEGIES 2000, LE 31 MARS 2011**

Editorial Marielle Vichot, Professeur agrégée d'histoire, Membre du Conseil d'administration de Géostratégies 2000

Y a-t-il un risque de conflit comparable à celui qui a éclaté au début du XXème siècle ?

Cette question, posée par un élève qui découvre l'engrenage infernal de l'été 1914, interpelle !

Un monde dangereux qui deviendrait incontrôlable, est-ce possible ?

Dans un premier temps, la réponse ne peut être que négative. Nous disposons aujourd'hui d'organismes internationaux qui sont autant de forums de discussions et de conciliation. L'ONU, la Banque mondiale, les alliances régionales participent à cette logique. Au-delà des liens politiques, il y a surtout la mémoire humaine encore imprégnée des récits des combattants, nourrie par les cérémonies du souvenir des holocaustes des deux guerres mondiales et des conflits qui les ont suivis, autant d'éléments qui permettent de ne pas oublier et de raison garder lorsque la tentation du conflit est présente.

Mais à la réflexion sommes-nous vraiment à l'abri d'un conflit ouvert et violent ? Partout dans le monde des zones de conflit potentiel ou ouvert existent.

Au Japon, la situation d'armistice perdue avec la Russie à cause des Kouriles et l'intransigeance du Japon radicalise la position russe.

De même, seul un armistice fragile sépare les deux Corées. L'an dernier, en torpillant une frégate sud-coréenne puis en bombardant l'île de Yeonpyeong la Corée du Nord a poursuivi la démonstration de sa capacité de nuisance et de son pouvoir de chantage, en particulier nucléaire.

Les Etats-Unis, observateurs attentifs, tiennent cet État comme une menace directe sur la région, et restent prêts à intervenir. Les crises dans le monde arabe ont ouvert un temps d'incertitudes économiques et démographiques au Sud de la Méditerranée, un nouveau conflit y est né avec la Libye, les risques d'extension ne sont pas éliminés.

Dans la corne de l'Afrique ou le golfe de Guinée, piraterie et brigandage maritimes entretiennent des menaces sur les flux économiques en prenant en otages navires et équipages entravant les flux maritimes, le transport des biens de consommation ou des produits pétroliers. Ailleurs, le nationalisme exacerbé, instrumentalisé, aboutit à des conflits soudains heureusement pour le moment géographiquement limités. Ainsi en est-il des affrontements violents des dernières semaines entre la

Thaïlande et le Cambodge autour du temple de Preah Vihear ou encore du conflit plus important du Cachemire où s'affrontent Indiens et Pakistanais par factions religieuses interposées. Les conflits qui s'appuient sur des rivalités religieuses sont sanglants et aboutissent à des exclusions des uns au profit des autres.

Aujourd'hui, quasiment tous les pays en développement font l'objet d'alertes de sécurité qui dissuadent les touristes comme les investisseurs. Dans ce monde dont l'avenir apparaît bien sombre, il y a néanmoins des lueurs d'espoir. La menace nucléaire, même si elle peut être perçue comme une dangereuse épée de Damoclès, entre pour une part importante dans l'appréciation du risque que fait chaque dirigeant avant de lancer son pays dans un conflit et le rend plus raisonnable.

Le développement économique d'un nombre croissant de pays du Sud, les liens qui se tissent au sein des pôles régionaux, liens économiques et de sécurité, bientôt culturels permettent l'établissement progressif de rapports de confiance. Avec le développement et l'éducation, le désir des peuples de prendre en main leur destin peut être respecté. La partition du Soudan, déterminée lors d'un référendum accepté par les deux parties sous l'œil attentif de la communauté internationale est une première en Afrique.

Certes la justice internationale se construit trop lentement à notre gré, mais elle obtient tout de même des résultats et l'on voit enfin des victimes survivantes rétablies dans leurs droits comme dans les Balkans. Petit à petit, ces enquêtes font naître l'histoire : les travaux des cours internationales serviront de base aux travaux des historiens. Grâce à la prospérité économique, des classes moyennes apparaissent, désireuses de démocratie, de paix et de prospérité. L'appel de Casablanca appelant à la démocratie et au respect des Droits de l'homme ouvre un espoir pour la nouvelle génération arabe...

Alors certes le monde peut apparaître aussi dangereux qu'en 1914 mais les hommes ont changé. Cela fait la richesse de l'Histoire ; le scénario, quoique proche, est toujours différent et c'est cela qui entretient l'espoir.

Marielle Vichot

Professeuse agrégée d'histoire -Lycée Janson de Sailly

Administrateur de Géostratégies 2000

« La Turquie dans la géopolitique mondiale »

Avec son Excellence Bernard Garcia, ancien Ambassadeur de France en Turquie

Mardi 21 septembre, Son Excellence Bernard Garcia, ancien Ambassadeur de France en Turquie, était l'invité de Géostratégies 2000, au cours d'un petit-déjeuner organisé dans les salons du Sénat. S'appuyant sur ses connaissances du terrain, Bernard Garcia nous a dressé un tableau détaillé de la Turquie actuelle et a tenté de nous convaincre, avec diplomatie, du bien fondé d'une adhésion d'Ankara à l'Union Européenne. Relativisant, au passage, l'impact du pouvoir islamiste au pouvoir.

Lorsque j'ai pris mes fonctions d'Ambassadeur de France à Ankara en 2000, la période était particulièrement délicate, se remémore Bernard Garcia. L'Assemblée Nationale française allait voter la loi sur le génocide arménien, et les Turcs, qui ont une frontière commune avec de nombreux pays sensibles (Grèce, Bulgarie, Roumanie, Russie, Ukraine, Géorgie, Arménie, Iran, Irak et Syrie) se disaient entourés d'« ennemis ». Le problème kurde ne facilitait pas les relations avec l'Irak, et la Russie était toujours considérée comme un adversaire de l'OTAN. La Turquie développait encore une vision auto centrée du monde extérieur. Ce pays, qui compte 80 millions d'habitants, occupe une place stratégique unique, aux confins du monde européen, slave, asiatique, arabe et noir, souligne Bernard Garcia, S'il a connu une civilisation très prospère, il souffre actuellement d'une assez forte disparité. La partie Egéenne, avec Izmir, autrefois appelée la « Grande Grèce », constitue la zone la plus occidentalisée. Le Plateau Anatolien, qui représente la base du gouvernement actuel, sur un plan politique, se caractérise par une présence religieuse très ancrée, et un développement économique assez faible. Quant à l'Est de la Turquie, il est très arriéré. C'est dans cette région que se trouvent les Kurdes, et avec eux, un système médiéval tribal.

UN LIEN HISTORIQUE AVEC L'EUROPE

La décision de se tourner vers l'Europe est naturelle et fondée historiquement. Depuis des siècles, la frontière occidentale s'avance. Il est donc logique que la Turquie soit membre de l'OTAN, de nombreuses organisations européennes (OSCE, Conseil de l'Europe, Union Fédérale du Football) et qu'elle ait posé, dès 1963, sa candidature à l'entrée dans l'Union Européenne. Situé dans une zone de conflits, ce pays était considéré, pendant la Guerre Froide, comme un poste avancé de l'OTAN, où il joue d'ailleurs un rôle encore très actif. Allié de la France depuis les règnes de François Ier et Soliman Le Magnifique, il compte une diaspora importante. 200 millions de turcophones sont actuellement dispersés sur la planète (en Azerbaïdjan, au Turkménistan, au Kazakhstan et en Russie) et de nombreux émigrés, notamment en Allemagne (2 à 3 millions). Etat frontalier avec des pays pétroliers anciens comme l'Iran et l'Irak, mais aussi avec de nouveaux producteurs comme l'Azerbaïdjan, le Turkménistan et le Kazakhstan, de nombreux pipe-lines gaziers et pétroliers traversent son territoire, renforçant ainsi son importance stratégique, au niveau économique. La Turquie peut également compter sur sa richesse en eau. Bordée de montagnes, elle donne naissance à de grands fleuves comme le Tigre et l'Euphrate, mais cet atout risque de provoquer des tensions dans les prochaines années, note Bernard Garcia. Seizième économie mondiale, la Turquie se développe très rapidement, son taux de croissance avoisinant celui de la Chine. Présente dans tout le Moyen-Orient et dans la zone slave, par le biais d'entreprises de BTP, elle peut s'appuyer sur une base industrielle solide, faite de gros conglomérats. De nombreuses entreprises françaises, à l'instar de Renault, l'ont choisie comme plate-

forme d'exportation. Si le chômage réel tourne autour de 15 à 20%, l'émigration se réduit toutefois, car il devient de plus en plus facile de trouver du travail. La population très jeune (la moitié des habitants a moins de 25 ans) insufflé du dynamisme.

UN ISLAMISME SOUS CONTROLE

Axe et carrefour culturel très fort, la Turquie ne correspond pas à la vision que l'on a d'elle, en France, martèle Bernard Garcia. Elle ne constitue pas une menace pour l'Europe. Elle a toujours eu sa place au Quai d'Orsay et dans les relations diplomatiques. Au contraire, insiste-t-il, il y a un intérêt majeur à la faire adhérer. Il ne faut pas sous-estimer sa force militaire. Deuxième armée de l'OTAN en nombre, elle est aguerrie et redoutée et protège le flanc Est de l'Europe. Son potentiel économique ne doit pas non plus être négligé. Sa démographie importante pourrait contrebalancer le vieillissement de l'Europe, et elle reste plus que jamais un passage obligé pour les ressources énergétiques. Le fait que les Turcs soient musulmans ne doit pas nous freiner. L'Islam est déjà la deuxième religion de l'Europe et la Turquie est un pays laïc, calqué sur le système français. Le gouvernement islamiste s'en rend compte, il n'a pu modifier la loi sur le port du voile à l'université. Celui-ci reste toujours interdit. Le Premier Ministre actuel, M. Erdogan, a dû mettre de l'eau dans son vin. S'il est un islamiste assez radical, il est aussi très pragmatique, explique Bernard Garcia, qui ne semble pas effrayé par les résultats du référendum sur la modification de la Constitution. Les 58% d'électeurs qui ont voté « oui » ne sont pas tous des sympathisants islamistes. Tous les partis turcs attendaient cette réforme. D'ailleurs, selon lui, M. Erdogan risque de ne pas détenir la majorité des sièges, lors du prochain scrutin. Sa position est plus faible et il ne devrait pas obtenir 40% des voix, comme en 2007. C'est, de toute façon, la particularité du système électoral turc, qui lui a permis de former un gouvernement. Pour éviter que les Kurdes ne soient représentés, un parti qui n'atteint pas 10% des voix sur l'ensemble du pays, ne peut occuper aucun siège.

Pour l'heure, l'AKP, le parti fondamentaliste religieux au pouvoir, n'a pas mis en péril le système laïc et constitutionnel turc, conclut optimiste Bernard Garcia.

Comme à l'accoutumée, un débat passionnant, animé par Raymond Douyère, Président de Géostratégies 2000 a prolongé l'intervention de Bernard Garcia.

Serge Raffet (Président de New Hampton Co) : *La Turquie restera-t-elle encore longtemps laïque ?*

Jean-Louis Pierrel (Responsable Relations Universitaires IBM France. Secrétaire Général Adjoint G2000) : *La Turquie peut-elle éviter une islamisation croissante ?*

Jean-Luc Lefebvre (Responsable de Programme IRSEM) : *Il y a de plus en plus de mosquées neuves dans la plupart des villages. Qu'en dites-vous ?*

Sophie Jabès : *Quelle est la place et le rôle de l'armée ? Est-elle toujours la garante de la laïcité ?*

L'Armée est la gardienne de la Constitution et ceci ne choque pas les Turcs. Elle est très populaire, son recrutement est très démocratique. Il n'existe pas de dynasties d'officiers. Le service militaire est long et obligatoire. Les soldats gagnent leurs galons au feu, sur le terrain kurde. Malgré les coups d'Etat qui émaillent la vie politique, elle n'est pas perçue comme dangereuse, car elle n'a jamais gardé le pouvoir très longtemps. Le système hérité de Mustapha Kemal s'appuie aussi sur l'administration. La justice est très sourcilieuse vis-à-vis de la laïcité, de nombreux fonctionnaires (des Affaires Etrangères, de la Police) également. Toute

atteinte à la laïcité se heurterait donc forcément aux institutions. Une majorité de la population est vivement opposée à une évolution anti-laïque. Chaque fois que l'AKP donne des coups de canif dans cet édifice, il est contraint de reculer.

Raymond Douyère (Président de Géostratégies 2000) : *Suite au référendum qui a approuvé une modification de la Constitution, peut-on craindre des atteintes à la laïcité ?*

C'est un risque réel, mais je ne crois pas à l'effondrement du système laïc. C'est vrai que de plus en plus des mosquées sont construites, mais cela correspond aux vœux de personnes qui font des dons.

Xavier de Villepin (ancien Président de la Commission des Affaires Etrangères, de la Défense et des Forces Armées au Sénat) : *Comment voyez-vous les relations de la Turquie avec ses minorités (Kurdes, Chrétiens) et avec Chypre ?*

La Turquie a pris confiance en elle-même au cours de ces dernières années et sa diplomatie a basculé. Elle a établi des rapports confiants avec la Grèce, l'Iran, la Russie. Elle développe une politique de grande puissance régionale. Concernant Chypre, l'Union Européenne aurait été bien inspirée de ne pas l'accepter comme membre, tant que le problème gréco-turc n'était pas réglé. Les Turcs semblent assez coopératifs sur le sujet, et si cela devenait un problème majeur pour entrer dans l'UE, ils adopteraient vite une position peu rigide.

Les Turcs se comportent mal avec les religions autres que l'islam sunnite, qui, seul, bénéficie des crédits de l'Etat. Les Chrétiens sont maltraités depuis le début des années 50 et ceci est inadmissible. C'est un problème réel qu'on ne peut nier. Pour ce qui est des Arméniens, les Turcs considèrent qu'il n'y a pas eu de génocide. Certes, les populations ont bien été déplacées au 19^{ème} siècle, mais il n'existe aucun texte affirmant que les Turcs voulaient exterminer les Arméniens. Selon eux, il s'agit juste d'une guerre, et il s'avère extrêmement compliqué de leur faire admettre le contraire. Concernant les Kurdes, ils sont très bien représentés dans les gouvernements et à l'Assemblée. Nous avons une vision faussée de la réalité. Les Kurdes sécessionnistes sont minoritaires, ils n'ont pas de tribune à cause du système électoral. Il faut souligner, cependant, que la zone kurde fonctionne toujours de façon médiévale, avec un système de clans. Les droits des individus et notamment des femmes ne sont pas respectés. Beaucoup de Kurdes ont déjà émigré vers l'Ouest. Leur intégration se fait progressivement.

Amiral Pierre Sabatié-Garat (Gérant Euratlantique Conseil) ; François Douady (Président de la Coordination de Sauvegarde du Bois de Boulogne) ; Jean-François Lecomte (Vice-Président Affaires Publiques Technicolor) ; Révérend Georges Hobson (Pasteur Anglican) : *Pouvez-vous nous éclairer sur les avantages d'une adhésion de la Turquie ? Et aussi sur les problèmes que cela soulèverait ?*

Avant tout, la Turquie doit reconnaître le génocide arménien. Personnellement, je suis favorable à une adhésion, surtout depuis les élargissements successifs. La vision britannique a prévalu. Nous avons une Europe à 27, moins structurée et principalement économique. L'entrée de la Turquie ne changerait pas grand-chose, surtout qu'elle ne peut être envisagée avant dix ans. La Turquie devra renoncer à des abandons de souveraineté. De plus, la démocratie turque ne remplit pas encore tous les critères de Copenhague, il lui faudra progresser.

Serge Raffet (Président New Hampton Co) ; Jean-Louis Pierrel (Responsable Relations Universitaires IBM France) ; Sophie Jabès, Philippe Abelin (Attaché Economique au ministère des Finances) : *Où en est la crise diplomatique avec Israël ?*

Une nouvelle diplomatie est en train de se mettre en place. La Turquie veut retrouver son rôle de grande puissance régionale. Elle veut s'affranchir du système de relations internationales qui prévalait avant l'arrivée des islamistes au pouvoir. Auparavant, Israël était un grand allié de la Turquie. Or, la détérioration des relations est inévitable, le Premier Ministre Erdogan ne veut plus suivre une ligne

américaine. L'expédition de convois humanitaires vers Gaza, était très provocatrice. On pouvait s'attendre à un affrontement armé avec Israël. C'est une orientation de ce gouvernement islamiste, mais qui pourrait être réversible, si les élections de 2011 changent la donne.

Marie-Clotilde Hingray

(Propos non revus par les intervenants)

« LES FINANCES DES ETATS, VÉRACITÉ ET MOYENS DE CONTROLE »

Avec Didier Migaud

Premier Président de la cour des Comptes

Le vendredi 3 décembre, dans les salons du Sénat, Géostratégies 2000 a accueilli, autour d'un petit déjeuner, le Premier Président de la Cour des Comptes, Didier Migaud. Avec, en toile de fond, une forte détérioration, dans toute l'Union Européenne, des finances publiques et, dans le même temps, un taux d'endettement en augmentation considérable. Didier Migaud, qui a derrière lui une longue carrière de parlementaire, a défini avec clarté et rigueur les différentes missions de la Cour, en insistant tout particulièrement sur ses nouvelles compétences en matière de contrôle, de certification et d'évaluation. Il a également démontré que la Cour des Comptes avait un rôle à jouer dans l'élaboration des meilleurs compromis et équilibres budgétaires, en permettant, à tous les échelons, une lecture fiable des finances de l'Etat.

Je crains de vous décevoir, ne pouvant pas vous fournir une description précise de tous les comptes des Etats et des administrations publiques, lance un brin provocateur, Didier Migaud. La transparence, pour ce qui est des comptes publics des Etats, a des marges de progression encore considérables ! Les finances publiques englobent l'ensemble des administrations publiques, c'est-à-dire l'Etat, et des organismes divers comme l'administration centrale, la Sécurité Sociale, les administrations publiques locales. Il faut retenir le périmètre le plus large possible. La Cour des Comptes doit veiller à leur véracité. Un terme qui, au sens du Littré, signifie à la fois « un attachement constant à la vérité, et le fait d'être conforme à cette vérité ». C'est une qualité et une démarche et cela résume parfaitement la mission première de la Cour des Comptes. Son rôle est de faire en sorte que les finances de l'Etat soient conformes à la vérité des opérations réalisées, transparentes et accessibles aux citoyens. Dans l'idéal, il faudrait soumettre à un examen parlementaire l'ensemble des comptes consolidés (dépenses et recettes publiques, engagements juridiques contractés, comme les pensions des fonctionnaires). Ce processus devrait être le plus exhaustif possible. Nous sommes sur la bonne voie, se réjouit Didier Migaud, qui analyse ensuite les moyens de contrôle externe des finances de l'Etat par les juridictions financières. Ce volet, indispensable pour informer les citoyens et prêter assistance aux parlementaires,

a été renforcé avec la réforme constitutionnelle de 2008, et répond à un impératif démocratique fondamental. Ce principe du contrôle, inscrit dans les articles 14 et 15 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, fut aussi un instrument du pouvoir impérial, rappelle Didier Migaud. Napoléon 1^{er} voulait une institution financière capable de le renseigner sur la gestion des finances publiques et de les contrôler. Il a synthétisé la Juridiction des Comptes de l'Ancien Régime et l'a transformée en une organisation centralisée et unique, le Jugement des Comptes. Conçue au départ pour un Etat autoritaire, elle a su s'adapter et répondre aux attentes du régime parlementaire. Elle est protégée par l'évidence même de son utilité. Je ne résiste d'ailleurs pas au plaisir de vous citer une phrase très souvent reprise par les Présidents de la Cour des Comptes, « Tout pouvoir exige un trésor, tout trésor exige un compte et tout compte exige un juge désintéressé ».

OPTIMISER LA FIABILITÉ ET LA TRANS-PARENCE

Les moyens de la Cour sont en forte augmentation, notamment depuis la réforme budgétaire et comptable de 2001. Ses compétences ont été étendues. Elle doit maintenant certifier les comptes de l'Etat, de la Sécurité Sociale et bientôt peut-être des hôpitaux et des grandes collectivités territoriales. C'est un nouveau métier, un outil central indispensable alors que la crise pèse sur les finances publiques et que la fiabilité des comptes dans la zone euro peut susciter des doutes dans certains pays. Cela permettra d'améliorer la confiance dans les comptes publics, d'éviter la manipulation. La France est pionnière en ce domaine, elle est l'une des seules dans la zone euro à avoir des comptes certifiés. Environ 1800 personnes travaillent dans les juridictions financières, dont 750 à la Cour et 1000 dans les Chambres régionales. Deux tiers des effectifs sont affectés au contrôle, précise Didier Migaud qui ne cache pas son ambition de voir la Cour remplir pleinement toutes ses fonctions : juger, contrôler, certifier et évaluer. Certes, la transparence n'est pas encore totale. Il y a beaucoup de tentations pour sortir des dépenses du cadre budgétaire, avoir recours aux moyens extra budgétaires décidés par l'Etat. La crise a poussé le Gouvernement à multiplier ces pratiques, mais l'addition de mesures peut en limiter leurs effets. Par exemple, l'Enseignement Supérieur et les Universités ont bénéficié à la fois du Plan Campus, du budget traditionnel du ministère, du plan de relance et du grand emprunt. Quatre actions qui ne se retrouvent pas dans la mission consacrée à l'enseignement supérieur. Dans ce contexte, il est difficile d'appréhender la cohérence et la logique d'une politique publique. Mais, c'est une tradition en France que de toujours créer de nouvelles structures ad hoc, soupire-t-il, avant de faire le point sur l'état des finances publiques.

UN DÉFICIT BUDGÉTAIRE ET UN ENDETTEMENT INQUIÉTANTS

Il y a un décalage croissant entre les dépenses et les recettes. Le déficit s'est dégradé et la crise n'explique pas tout, car les deux tiers de ce déficit sont structurels. Et cela entraîne des conséquences néfastes sur le niveau de l'endettement, qui s'élève à plus de 1500 milliards d'euros, soit 83% du PIB, voire 86% à la fin 2010. Il y a un risque d'effet « boule de neige », avec un emballement de la dette, de plus en plus difficile à maîtriser et à rembourser. Cela représente un danger, une trop grande dépendance vis-à-vis de la « dictature des marchés ». Car, si la confiance diminue, les marchés prêteurs vont augmenter leurs taux d'intérêt, avec à la clé, un éventuel décrochage avec l'Allemagne et des dépenses supplémentaires. Actuellement, la charge de la dette est contenue, car les taux d'intérêt restent faibles, mais cela peut ne pas durer. Il faut donc agir sur la maîtrise des dépenses, trouver les bons compromis et équilibres, martèle Didier Migaud. Il nous reste une certaine marge pour freiner l'évolution de la dépense publique et respecter les critères internationaux. Il faut s'attaquer à l'empilement des dispositifs, qui est l'un des principaux maux français. La culture d'évaluation des dépenses publiques est insuffisante. On ajoute les politiques publiques les unes aux autres, sans supprimer les anciennes. On doit pouvoir ajuster et corriger la politique publique. Cet exercice pertinent et utile doit être mené avec le gouvernement, le parlement et les fonctionnaires. Lorsque l'on partage les constats, les réformes deviennent plus aisées. Enfin, dernier sujet essentiel, celui des dépenses fiscales. Le décalage entre les dépenses et les recettes s'accroît, les premières explosent et les

autres se réduisent. Une des raisons en est la création d'un nombre de plus en plus grand de niches sociales. C'est aussi un moyen de contourner la norme, de camoufler quelque peu l'évolution des dépenses budgétaires. Dans ce secteur, l'imagination est débordante. On transforme des dépenses budgétaires en dépenses fiscales. Trop souvent, elles sont décidées sans étude d'impact préalable, difficile dans ces conditions d'apprécier leur efficacité. Cela a été le cas pour les réductions ciblées de TVA, pour certains impôts sur les ménages, des mesures dérogatoires pour les entreprises. La Cour doit recenser et évaluer ces mesures, et ensuite, les pouvoirs publics seront mieux informés pour faire le tri, s'inscrire dans la durée et maîtriser les coûts. Il y a également un problème concernant la définition de ces dépenses fiscales. Une année, une mesure est qualifiée de dépense fiscale, puis elle devient une modalité de calcul de l'impôt. Il est donc extrêmement compliqué de comparer les situations. Il y a un gros effort à faire pour clarifier ces définitions, c'est un sujet auquel nous devons nous atteler, conclut Didier Migaud.

L'intervention de Didier Migaud s'est poursuivie, comme à l'accoutumée, par un débat animé par Raymond Douyère, Président de Géostratégies 2000, et a donné lieu à des échanges passionnants.

Xavier de Villepin (Ancien Président de la Commission des Affaires Etrangères, de la Défense et des Forces Armées du Sénat) : *Quels sont vos rapports avec l'Union Européenne ? Etablissez-vous un dialogue ?*

Lycée Louise Michel (Bobigny) ; Eric Verstraete (Bouygues Construction) : *Pouvez-vous nous donner quelques points de comparaison de la gestion financière avec d'autres Etats de l'Union Européenne ? Quel est le rôle d'Eurostat ? Pourquoi n'a-t-il pas vu que les comptes grecs étaient truqués ?*

Il existe une Cour des Comptes Européenne, qui contrôle l'exécution du budget européen. Nous sommes en relation. Nous assistons également à des réunions régulières avec l'Institut Supérieur de Contrôle de la zone euro. Nous étudions nos capacités respectives à apprécier les performances des politiques publiques, la certification des comptes. En Grèce, beaucoup de dysfonctionnements étaient connus mais cachés sous un voile pudique. Il y a eu aussi une sous-estimation de la situation. Il y a une association qui regroupe au niveau européen, et aussi mondial, l'ensemble des institutions supérieures de contrôle. Sur le plan de la coopération internationale, nous progressons pour ce qui est de la transparence et du contrôle des comptes. Des contrôles communs sont prévus avec la NAO (Institut Supérieur de Contrôle du Royaume-Uni), et aussi avec l'Allemagne et le GAO américain, qui a une pratique intéressante de l'évaluation des politiques publiques. Nous espérons tous atteindre les mêmes standards de procédure.

Michel Masson (Consultant STECA) : *Comment est effectué le suivi des recommandations ? La Cour des Comptes fait-elle appel à des « aides » extérieures ?*

La Cour est composée de magistrats et de rapporteurs extérieurs qui sont des fonctionnaires détachés. Le Premier Président dispose de toute liberté pour recourir à des expertises extérieures. Il doit simplement respecter le budget qui lui est imparti. Le projet de réforme actuel renforce la capacité du Premier Président à être une force de proposition vis-à-vis du Président de la République. Par exemple, au tour extérieur, les nominations obéissent toutes à un même profil (préfet, diplomate). Or, nous souhaiterions une plus grande diversification, nous avons aussi besoin de statisticiens, d'économistes, compte tenu de nos nouvelles missions de certification. Au final, ce sont les seuls magistrats qui délibèrent.

Philippe Caplain (Inspecteur de l'Armement pour l'Aéronautique et l'espace) : *Que pensez-vous de la saisine de la Cour des Comptes en amont ? La Cour des Comptes pourrait-elle se prononcer sur la crédibilité des prévisions ?*

Eric Verstraete (Bouygues Construction) : *Avez-vous un rôle dans l'évaluation des contrats de construction de grandes infrastructures, en partenariat public/privé ?*

Nous travaillons à partir de ce que nous constatons. C'est un contrôle à posteriori. La saisine en amont n'est pas encore inscrite dans la loi. Toutefois, pour les finances publiques, nous essayons de dégager des perspectives, des trajectoires. Il est possible que nous puissions bientôt suivre l'exécution de la programmation triennale des finances publiques. On pourrait ainsi attirer l'attention sur d'éventuelles dérives. Pour ce qui est des marchés publics et des contrats en partenariat avec le public et le privé, nous ne sommes pas sollicités et ne donnons pas notre avis.

Thierry Le Roy (Conseiller d'Etat) : *Que pensez-vous de la pratique nouvelle du gouvernement qui oblige toute réforme fiscale à passer en loi de finance ? Et qui aboutit à escamoter le débat sur des réformes comme celles de la fiscalité de l'urbanisme et des sociétés de personne ?*

La Cour des comptes instruit et juge. Actuellement, les débats ne sont plus assez maîtrisés. On peut avoir dans les textes des mesures fiscales qui peuvent représenter un lourd impact, sans qu'elles aient pu être mesurées suffisamment, et c'est là un grave problème. D'où l'intérêt de voir les questions fiscales resituées dans un cadre plus global et être regroupées à l'occasion de l'examen de la loi de finances. Cela implique peut-être d'autres méthodes d'examen, d'autres façons de débattre. Je me répète mais notre principale lacune est un déficit dans les études d'impact préalable. Quand on supprime une mesure, par exemple, elle peut rapporter beaucoup moins que ce qu'elle coûte. Cela dépend aussi du comportement du contribuable. Je regrette un manque de débat en amont. Au départ, une mesure peut être évaluée entre 500 millions et un milliard d'euros. Et à l'arrivée, coûter près de deux milliards. De plus, en fonction de telle ou telle commission, le vote en séance publique au Parlement peut être différent. Il faut absolument trouver les moyens pour que tout le monde réfléchisse sur la cohérence et les conséquences des dispositions, surtout dans la situation actuelle de déficit budgétaire.

Raymond Douyère : *Je voudrais revenir sur la question de la crédibilité des prévisions économiques. La Cour pourrait-elle être consultée à ce sujet ?*

Est-ce vraiment le sujet aujourd'hui ? Il faut se montrer très prudent. Certaines années, le gouvernement reprend le consensus moyen des économistes concernant les prévisions et la situation budgétaire se dégrade. La Cour peut donner un avis avec son rapport sur les perspectives des finances publiques. Il est aussi question qu'elle donne une valeur plus grande aux lois de programmation des finances publiques. Ainsi, ces dernières pourraient l'emporter sur les lois de finance. La Cour pourrait être chargée d'en vérifier la stricte application. Pourrait-elle participer à un comité d'experts pour donner son avis sur les hypothèses de politique économique ? Oui, mais avec des réserves. Il faudrait envisager un collège séparé d'experts car la Cour ne doit pas s'engager. Les rôles et les missions doivent rester distincts.

Jean-Louis Pierrel (Responsable des Relations Universitaires IBM France – Secrétaire Général Adjoint Géostratégies 2000) : *Quels sont les dossiers qui ont le plus évolué sous l'impulsion de la Cour des Comptes ?*

De toute évidence, nous avons progressé sur les dépenses fiscales et les niches sociales. Ces dernières semblaient peu adéquates. Elles ne coïncidaient pas avec les objectifs des mesures prises et donnaient lieu à de nombreux dérapages. Les indicateurs montrent que deux tiers des recommandations de la Cour sont suivis d'effet. Notre influence grandit, les parlementaires et les médias reprennent de plus en plus nos avis.

Qu'en est-il du rattachement des Cours régionales au niveau national ?

Contrairement à ce qui a été dit, mon prédécesseur Philippe Séguin n'envisageait pas une telle réforme. Toutefois, des problèmes existent. Ces cours régionales ne peuvent répondre dans le temps souhaité (un an) aux demandes du gouvernement et du parlement. Il leur en faut environ trois pour un travail d'évaluation. Philippe Séguin songeait à une Cour unique, mais entourée d'environ 7 Chambres régionales. Il voulait mettre sur pied une unité organique et statutaire. Mais, des résistances sont apparues. Cette évolution a été perçue comme une volonté de supprimer les chambres régionales, donc de contrôler les comptes des collectivités territoriales. J'ai fait preuve d'une volonté d'apaisement. Les Chambres seront maintenues (une Chambre régionale par région administrative), mais il faudra resserrer le dispositif et elles devront répondre dans les délais. Certaines Chambres régionales, avec un faible effectif (4 à 5 juges) n'ont pas la taille critique pour assurer correctement leurs missions de contrôle budgétaire, de gestion, de conseil et d'appréciation. Nous avons besoin d'équipes pluridisciplinaires, de magistrats spécialisés, et ce d'autant plus que nous avons désormais face à nous des élus locaux aux moyens administratifs et techniques renforcés. Le schéma idéal serait de 15 Chambres régionales.

Raymond Douyère : *Pourquoi le déficit public est-il exprimé en pourcentage public et non pas en pourcentage des recettes ?*

Nous le faisons aussi. Les recettes ne couvrent que la moitié des dépenses du budget de l'Etat. Nous devons ajuster nos recettes, ne plus être obligés d'emprunter pour les dépenses de fonctionnement. Toutefois, l'emprunt ne doit pas être rejeté à priori. La France souffre surtout de sous investissement. Après, c'est un problème de priorités et de choix. Le fait que toutes les recettes des administrations publiques ne couvrent que 86% de la dépense constitue un réel souci.

Antoine Cazard (Consultant) : *Deux tiers de la dette française sont détenus par l'étranger. Or, il y a une épargne très importante en France. Comment la faire participer au remboursement de la dette ?*

Le contenu de la dette est géré de façon compétente. Mais des mesures de redressement s'imposent, comme cela a été le cas chez nos voisins. Il est vrai que le niveau d'épargne (entre 15 et 17%), plus important que dans beaucoup d'autres pays, est un atout pour la France. C'est aussi un sujet récurrent pour les gouvernements. Il est difficile de trouver la bonne solution, de savoir comment orienter l'épargne privée vers les investissements et couvrir ainsi une partie des besoins de l'Etat. Au Japon, la dette est colossale, mais elle est détenue par 94% des Japonais eux-mêmes, ce qui rend le problème moins aigu. Les Japonais ont confiance en leur pays.

Question : *La France n'a pas une vraie culture d'évaluation des politiques publiques. Est-ce à cause de la Cour des Comptes qui a toujours freiné et a voulu empêcher des expériences menées en dehors de son sein ? Ou suis-je simplement le porte-parole d'une mauvaise pensée ?*

Pas du tout. La France n'a pas de culture d'évaluation et peu de culture de contrôle. Mis à part certains organismes qui fonctionnent en circuit fermé. Le Parlement aussi a encore de nombreuses marches de progression en matière de contrôle. Le Sénat est traditionnellement plus en pointe sur le sujet, mais l'Assemblée Nationale est sur la bonne voie. Pour le Parlement, la fonction de contrôle est aussi essentielle que la fonction législative. La Cour des Comptes a un rôle à jouer, elle est encore trop peu sollicitée par le Parlement et le gouvernement. Cette mission d'évaluation n'était pas dans la culture de la cour. Mais, la dernière révision constitutionnelle nous a permis de faire évoluer le contrôle de gestion vers un contrôle de la performance et de l'efficacité, de la dépense et de l'action publique. Nous sommes d'accord pour travailler avec d'autres, comme le Haut Conseil de Santé, et nous avons aussi besoin de nous appuyer sur des experts, pour nous faire notre propre point de vue. Le Parlement doit aussi développer cette vocation, et ne pas hésiter à s'appuyer sur la Cour. Nous oeuvrons pour que cette culture s'implante de plus en plus dans notre pays, mais ce n'est pas facile. D'ailleurs, dans le monde, toutes les institutions supérieures de contrôle ne s'inscrivent pas dans cette démarche. Mon

homologue britannique, par exemple, se limite au contrôle de l'efficacité des performances. L'évaluation politique pourrait, selon lui, remettre en cause les objectifs politiques. Il ne se considère pas comme un gouvernement de juges. De toute façon, nous ne pouvons pas nous substituer au pouvoir politique.

Raymond Douyère : *Aux USA, au sein du Parlement, il y a la Commission du budget, qui a la capacité d'évaluer la politique proposée par le gouvernement, mais pas en France. Pourrait-on envisager le même type de structure dans notre Parlement ?*

Les Parlementaires sont en mesure de disposer des informations nécessaires. Ils ont encore des progrès à faire pour utiliser pleinement tous les moyens qui sont à leur disposition. Au sein de la Cour, il y a une équipe technique, qui suit les évaluations demandées et qui est dans l'obligation de répondre à toutes les demandes du Parlement. Selon moi, ce manque d'information n'est pas fondamental. Il faut aussi savoir poser les bonnes questions pour avoir les bonnes réponses.

Marie-Clotilde Hingray

(Propos non revus par les intervenants)

« AFGHANISTAN : DÉFAITE IMPOSSIBLE, VICTOIRE IMPROBABLE » Avec le Général Vincent Desportes

Le mercredi 26 janvier, dans les salons du Sénat, Géostratégies 2000 a convié le Général de division Vincent Desportes, ancien Commandant du Collège Interarmées de Défense (CID), à venir nous livrer ses réflexions d'expert sur le conflit Afghan et son probable dénouement. Favorable à un retrait honorable dès l'installation à Kaboul d'une situation politique suffisamment stable et acceptable par la population afghane, il analyse les erreurs stratégiques successives depuis l'intervention des Américains en octobre 2001 et jette un regard critique sur les manques de discernement culturel. Mais il dénonce aussi la corruption du régime en place, ainsi que le jeu du Pakistan et de l'Inde. Très lucide, il ne cache pas son inquiétude de voir les Talibans reprendre le pouvoir à Kaboul, une issue qu'il redoute, mais qui ne semble pas improbable.

Après dix ans d'engagement en Afghanistan, l'heure est au bilan, lance, en guise d'introduction, le Général Vincent Desportes. Il est impossible que la coalition alliée subisse une défaite militaire. La supériorité de ses moyens est indéniable. Toutefois, l'adversaire a une très forte résilience, et le risque d'enlèvement, comme au Vietnam, ne doit pas être négligé. Nos troupes vont partir, mais la tête haute, nous ne devons pas engendrer une quelconque idée de revers, ce qui décrédibiliserait les puissances occidentales. Nous devons laisser un pays dans une situation meilleure qu'avant la guerre.

UN CONFLIT DANS L'IMPASSE

Il est très compliqué d'avoir une vision claire de la situation globale. Le théâtre des opérations est très morcelé et tel succès local ne peut cacher des situations beaucoup plus difficiles ailleurs. Il est aussi difficile de se fier aux communiqués militaires, qui sont en fait, par nature, des communiqués politiques ; ils affichent des « success stories », souvent éloignées de la réalité. Certes, on assiste à des victoires tactiques locales, particulièrement celles des forces françaises en Surobi. Toutefois, il faut admettre une « non efficacité » globale du système. Les armées de haute technologie ne sont pas vraiment adaptées à ce genre de conflit. En moyenne, les dépenses s'élèvent à 170 milliards par an pour 28 millions d'Afghans. Pour les Américains seuls, le coût est de 120 milliards de dollars, avec 100 000 hommes. Le problème n'est donc pas d'investir davantage mais de mieux tirer parti des sommes colossales investies dans ce conflit. Nous enregistrons actuellement une perte amie, pour moins de deux pertes chez les insurgés, ce qui est un très mauvais ratio. La grande offensive dans la région de l'Helmand, où 15000 hommes étaient engagés, n'a pas eu le résultat escompté, reconnaît le Général Desportes. Quelques morts et très peu de prisonniers chez les Talibans. Or, la coalition alliée subit de plus en plus de pertes humaines. 2010 a été l'année la plus meurtrière. 711 tués (dont 16 français) contre 500 en 2009. Plus de 10 000 civils ont également perdu la vie en 2010. Parallèlement, l'adversaire a évolué. Il a appris à « encaisser » les attaques américaines. Le nombre de ses offensives a augmenté (plus 75% entre 2008 et 2009). 60% des Talibans sont Afghans, et beaucoup moins Pakistanais ou « étrangers », comme c'était le cas au début. Le soutien de la population locale est de plus en plus net. Ils peuvent également s'appuyer sur les trafiquants de drogue pour le financement. Si pour la première fois l'«US Marine Corps » a déployé un escadron de chars lourds sur le théâtre, ce n'est pas un signe d'amélioration. La corruption du gouvernement Karzaï ne facilite pas la tâche. Les Américains hésitent quant à la stratégie. Le Général Mc Chrystal a cherché à travailler avec les instances dirigeantes. Son successeur, le Général Petraeus, s'appuie davantage sur les pouvoirs locaux. Mais, les seigneurs de la guerre sont eux aussi au cœur de trafics. Conséquence, une part importante de la manne financière américaine se retrouve entre les mains des ennemis. Pour remédier à tous ces maux, il faut absolument faire un effort sur la montée en puissance du système de sécurité Afghan, affirme le Général Desportes. La formation de l'armée, et surtout de la police afghane (le maillon le plus faible) doit constituer une priorité pour les alliés. Le taux de désertion est encore trop important. Par ailleurs, la plupart des policiers ne sont pas Pachoune (comme les Talibans), mais Tadjiks, ce qui envenime encore les choses. Pourtant, en 2014, il est prévu de transférer toute la sécurité du pays aux seules forces afghanes... L'OTAN devrait rester plus longtemps, mais ses troupes sont mal perçues par la population qui continue à les accuser de ne pas respecter leurs traditions, ni leur religion. Les civils se sentent de plus en plus menacés. L'insurrection semble gagner du terrain ; les bases étrangères, pour beaucoup d'entre elles, sont isolées, sans lien avec l'environnement local. Les organisations humanitaires ne parviennent plus à atteindre les zones de conflit. Toute solution sera de nature politique ; il faut donc envisager l'ouverture de négociations avec les Talibans, reconnaît le Général Desportes. Au niveau des Chancelleries et des Etats, il a été décidé que l'OTAN resterait jusqu'en 2014. Toutefois, les Pays-Bas ont retiré leurs troupes en 2010, le Canada aussi. La Pologne et l'Allemagne sont sur le départ.

UNE SUCCESSION DE TACTIQUES INADAP-TÉES

Au niveau tactique, les forces alliées ont expérimenté trois modèles pour l'emporter. Le premier, l'« Afghan », dès octobre 2001, était axé sur la puissance aérienne et les forces spéciales américaines, ainsi que sur les troupes afghanes. Il a réussi à faire tomber le régime taliban, point final. En revanche, il a contribué à renforcer les chefs de guerre locaux. Le second, « l'Américain », de 2002 à 2006, a privilégié les positions alliées. Les troupes se sont engagées plus, ont pris la tête d'opérations de ratissage pour éliminer les caches terroristes, mais les résultats ont été décevants, car les Américains

n'ont pas su gagner la bienveillance des populations, ils n'ont pas su faire la preuve de leur sensibilité culturelle. Les bombardements ont été des erreurs, qui ont renforcé la crainte et l'hostilité des habitants. Enfin, le dernier, focalisé sur la lutte contre l'insurrection, privilégie l'approche globale, en collaboration avec les Afghans et les autorités locales. Les victoires ont été fragiles et la progression lente. L'offensive et le siège de Marjah, bastion des Talibans et centre de production d'opium, ont permis aux alliés de prendre la ville, mais les combats continuent. Et on s'aperçoit que 15 000 hommes ne suffisent pas pour assurer la sécurité de 60 000 habitants, lorsqu'ils sont en milieu hostile. La volonté de faire adhérer la population intervient trop tard. L'aide qui lui a été apportée est minime comparé à la Bosnie, par exemple. Les programmes de restructuration, le nouveau mot d'ordre « gagner les cœurs et les esprits » ne parviennent plus à convaincre. Tout se joue maintenant autour de trois pôles étroitement imbriqués : la sécurité, la gouvernance et le développement. Les armées occidentales se heurtent aussi au problème du nombre, qui est largement insuffisant pour contrôler l'espace. En Irak, pour 30 millions d'habitants, il y a 60 000 soldats, soit un ratio de 1 sur 50. En Algérie, pendant la guerre, 450 000 Français pour 8 millions d'Algériens, soit un ratio de 1 sur 20. Or, en Afghanistan, on est loin d'approcher ce rapport, sauf sur de tous petits « confettis ». Automatiquement, les résultats techniques sont décevants. Les Américains ont surtout misé sur le niveau tactique, la militarisation de la guerre, déplore le Général Desportes, alors que la solution est d'ordre stratégique et politique. Les objectifs initiaux, de démocratisation et de moralisation, étaient irréels.

ENJEUX INTERNATIONAUX ET ETHNIQUES

Désormais, les ambitions sont beaucoup plus limitées, elles visent la stabilité de l'Afghanistan en accord avec le Pakistan et l'Inde. Le but est de parvenir à une paix qui se soutienne d'elle-même et perdure après le retrait des alliés. Pour cela, il faut bien intégrer le caractère multi ethnique de ce pays, où tout relève des relations tribales. Actuellement, les dirigeants sont presque tous des Tadjiks, alors que les Pachtouns dominent. Le pouvoir doit être partagé, décentralisé et fédéral. Il faut s'inspirer de la doctrine de Lyautey : « les hommes et le temps long », bâtir une politique acceptable par les citoyens. Le Pakistan constitue un maillon incontournable. Il doit arrêter le soutien aux Talibans, dont les zones-refuge se situent sur son territoire. C'est là la source de leur puissance, car ils sont hors d'atteinte. Les Américains ne peuvent les frapper, pour des raisons de logistique, et aussi car ils sont au-delà des limites politiques fixées. Les Pakistanais sont également impuissants, car ils maintiennent l'essentiel de leurs troupes sur la frontière Nord-Est, avec l'Inde. Un apaisement entre ces deux Etats, le règlement du problème du Cachemire, sont autant d'étapes à franchir pour tenter de trouver une solution en Afghanistan, souligne le Général Desportes. Dans un avenir proche, les forces de sécurité afghanes doivent affirmer leur puissance, acquérir plus de crédibilité. Les Talibans nationalistes, doivent être réintégrés et participer aux instances dirigeantes. Comme les forces de la coalition sont assimilées à des forces d'occupation, l'Iran et la Chine essaient de placer leurs pions, le temps joue en leur faveur. Surtout qu'aux Etats-Unis, la guerre devient de plus en plus impopulaire et est reléguée au second plan, derrière les priorités du redressement économique. Le départ des forces de l'OTAN ne réglera pas tout, insiste le Général Desportes. Si la situation n'est pas stabilisée, elle peut se révéler plus dramatique qu'en 2001. Si les Talibans sortent renforcés, on peut craindre que l'Afghanistan devienne la première puissance nucléaire islamiste. Il flotte dans ce pays comme un parfum d'Indochine, conclut-il.

Suite à l'intervention du Général Desportes, à la fois très documentée et pertinente, le débat, animé comme à l'accoutumée par Raymond Douyère, Président de Géostratégies 2000, a permis de nombreux échanges très enrichissants.

Xavier de Villepin (Ancien Président de la Commission des Affaires Etrangères, de la Défense et des Forces Armées au Sénat) : *L'Afghanistan semble être un pays qui refuse toute influence*

étrangère. Les Russes y ont envoyé plus de 500 000 hommes, plus que l'actuelle coalition. N'avons-nous pas affaire à un conflit historique, qui remonte au 19^{ème} siècle ?

Il est vrai que les différentes ethnies se déchirent depuis la nuit des temps. Les Afghans doivent résoudre eux-mêmes leurs problèmes et, leurs voisins, l'Inde et le Pakistan, doivent cesser d'intervenir.

Christophe Bouchez (Avocat à la Cour, Cabinet Veil-Jourde) : *L'approvisionnement des Talibans se fait par la route et non par les airs. Qu'est-ce qui tactiquement empêche la coalition de couper ces routes ?*

Ce sont des multitudes de cheminements dans la montagne et non des routes. Ils sont donc très difficiles à contrôler. Les troupes occidentales ne parviennent pas à fermer les chaînes d'approvisionnement par ce biais. De plus, les Talibans ne manquent pas d'argent pour acheter leurs fournitures.

Pierre-Louis Cavoleau (Analyste industriel et géopolitique ECTI/IFRI) : *Comment comprendre les aspects culturels locaux ? Peut-on compter sur la fiabilité de la population ?*

La perception de la dimension humaine est différente selon les armées. Les armées coloniales (comme en France et en Grande-Bretagne) développent une meilleure perception, heurtent moins les populations. Pour les Américains, au contraire, l'« Autre » est trop souvent assimilé au mal, il est à priori dangereux et on ne cherche pas naturellement à le comprendre. L'état-major américain s'est rendu compte que ce non-respect de la culture était une erreur. Il essaie d'intégrer ce concept dans la tête de ses soldats, mais c'est long et difficile.

Eric Verstraete (Directeur Financier Développement Grands Projets – Bouygues Travaux Publics) ; Jacques Taranger (Inspecteur du Personnel Civil du Ministère de la Défense) : *Le trafic de drogue, lié à la culture du pavot, est-il suffisamment combattu ? Quelle stratégie adopter ? Ne pourrait-on s'orienter vers des cultures de substitution ?*

Depuis 2001, la culture du pavot a crû de plus de 90%. Elle constitue le financement majeur de la vie quotidienne de la population. Si l'on détruit ces cultures, cela provoquera la colère des habitants. Il faudrait réintroduire des cultures vivrières normales, faire renaître une économie locale. Mais, ce n'est pas simple, car les profits seraient moindres. Les Occidentaux dépensent 170 milliards par an pour leur engagement, il est impossible de les augmenter encore. Il faut jouer sur une gestion plus efficace et de meilleure qualité.

Thierry Le Roy (Conseiller d'Etat) ; Amiral Pierre Sabatier-Garat : *Comment analysez-vous la stratégie politique des Américains ? Quelles leçons l'OTAN peut-elle tirer des conflits Irakiens et Afghans ? Quelles sont les perspectives ?*

L'OTAN va sortir bouleversée de cette guerre. On s'achemine vers un retrait américain du monde, qui devrait durer au moins 25 ans. Le parapluie US va se refermer. Les guerres d'Irak et d'Afghanistan ont été mal préparées. Les Américains ont conçu une victoire tactique. Mais, une fois atteinte, celle-ci s'est transformée en vide stratégique. Les alliés européens n'avaient pas assez de poids pour les influencer. De plus, malgré les 35 000 hommes présents sur le terrain et les 15 nations représentées, l'Europe n'existe pas en tant que puissance politique. C'est là une lacune majeure. Selon Clausewitz, « la guerre n'est pas un objet, mais un sujet ». Elle a une vie propre, difficile à maîtriser, c'est « un monde de tempêtes », comme le reconnaissait Churchill. Il est quasi-impossible de maîtriser l'évolution des objectifs politiques. Dans le cas présent, la démocratie Jeffersonienne, que les Américains voulaient instaurer, était totalement utopique.

Alain Cremieux (IGA) (Ancien Directeur du CHEAr) ; Paul Rechter (Directeur Executif Publicis France ; Vice Président de Géostratégies 2000) : *S'achemine-t-on vers une défaite politique, le retour à Kaboul du pouvoir Taliban anti-occidental et protégeant le terrorisme ?*

Il est indéniable que le risque est important. Les peuples refusent les forces d'occupation, ce qui n'est pas une surprise. Ils soutiennent de plus en plus les Talibans, qui mènent une guerre de libération contre les envahisseurs. Les Talibans sont des Pachtouns, il faut rétablir un pouvoir compatible avec l'histoire, qui ne soit plus à majorité Tadjik. Chercher à imposer nos valeurs, notre mode de gouvernement s'est soldé par un échec cuisant. Nous avons revu nos espérances à la baisse et espérons seulement laisser l'Afghanistan dans l'état où il se trouvait après le départ des Russes. Il faut tracer des pistes, faire des préconisations, mais ne rien imposer qui soit incompatible avec la culture et les traditions afghanes.

Luc Debievre (Consultant Bancaire International) : *Comment expliquer qu'aucun parti politique français n'ait pu imposer un débat sur la présence de nos troupes au Parlement ?*

Cette absence de débat me choque. Il est légitime d'envoyer des forces de manière ponctuelle, mais lorsque l'on s'engage dans une guerre longue et meurtrière un débat s'avère nécessaire. Il peut se révéler dangereux, car souvent, il entraîne le retrait. La thèse française, qui se résume en « ni renfort, ni retrait », est difficile à tenir. Le PS, quant à lui, n'a pas de position ferme. Pour ma part, je suis admiratif des débats qui existent aux Etats-Unis.

Raymond Douyère (Président de Géostratégies 2000) : *Quelle stratégie l'Europe devrait-elle adopter pour affirmer son rôle et son pouvoir au sein de l'OTAN ?*

L'Europe doit absolument se faire entendre, même si les Américains préfèrent le jeu bilatéral. Il faut un pilier européen dans l'OTAN. Les Américains n'ont pas su faire la preuve de leur efficacité politique pendant la guerre. Le modèle qu'ils ont suivi, n'a pas rencontré le succès. Probablement, un des premiers buts de l'élargissement de l'OTAN aux pays de l'ancienne Europe de l'Est était une dissolution de l'Europe dans l'espace ; c'est bien ce qui s'est produit. Pour les Américains, l'OTAN est un outil politique de structuration des rapports Etats-Unis/Europe. Pour contrer ce mouvement, il faut construire une Europe de la Défense. C'est la seule alternative. L'initiative franco-britannique de la fin 2010, va dans ce sens et je la salue.

Thierry Le Roy (Conseiller d'Etat) : *Quid du débat de doctrine au sein des Armées ?*

Les armées américaines ont su s'adapter très vite, il faut leur reconnaître cette capacité. En France, aussi, nous avons su évoluer. La tactique adoptée était la bonne, mais cela ne règle pas le problème stratégique de fond.

Marie-Clotilde Hingray

(Propos non revus par les intervenants)

« LA FRANCE : ETAT DES LIEUX »

Avec Jean-Pierre Chevènement,
ancien Ministre, Sénateur du territoire de Belfort

Le mardi 22 mars, dans les salons du Sénat, Géostratégies 2000, a reçu autour d'un petit-déjeuner, Jean-Pierre Chevènement, à l'occasion de la parution de son dernier ouvrage « La France est-elle finie ? ». L'ancien Ministre de François Mitterrand, Sénateur du Territoire de Belfort depuis septembre 2008, n'a pas caché ses inquiétudes concernant la perte de compétitivité industrielle de la France, notamment face à l'Allemagne. Toujours aussi critique vis-à-vis du Traité de Maastricht et de l'euro, il nous a livré ses solutions politiques, commerciales et monétaires pour redonner à la France une place de premier plan dans le monde. Favorable à un renouveau du dialogue franco-allemand, il a réaffirmé, tout au long de son exposé, son indépendance d'esprit et son non conformisme politique.

Au cours de mes quarante ans de vie politique, j'ai approché beaucoup de processus décisionnels, et progressivement, je me suis rendu compte que la France n'était plus maître de sa politique monétaire, commerciale, ni d'ailleurs de la plupart de ses actions, martèle Jean-Pierre Chevènement. Notre base industrielle s'est rétrécie, passant de 30% de la valeur ajoutée en 1982 à seulement 13% actuellement. Le choix de privilégier les services est contestable, lorsque l'on sait que 90% des exportations sont des biens et que 90% de la recherche est orientée vers des produits destinés à l'étranger. Au contraire, en Allemagne, l'industrie constitue toujours 30% de la valeur ajoutée. Bien sûr, cela s'est fait au prix de recompositions et de délocalisations, mais ce pays a toujours su garder sur son territoire les fonctions d'assemblage. Certes, la France se situe parmi les grandes nations de la communauté internationale. Elle se place au cinquième rang mondial pour son PNB, elle est membre permanent du Conseil de Sécurité et sur les 300 groupes internationaux les plus puissants, 18 sont Français. Une performance comparable à celle de l'Angleterre et un peu meilleure que celle de l'Allemagne.

(Remarque de Géostratégies 2000 : d'après le classement 2010 Global 500 de la revue américaine Fortune, on trouve dans ces 300 groupes : 25 sociétés françaises, 24 allemandes et 20 britanniques)

Malheureusement, parallèlement le tissu industriel s'est érodé, nous comptons quatre fois moins de grosses PMI que notre voisin d'Outre Rhin, dont la part dans les exportations mondiales s'élève à 9,2% alors que la nôtre n'est que de 3,6%.

LE MIRAGE EUROPEEN

Cette situation est la conséquence logique de nos choix politiques, affirme Jean-Pierre Chevènement. Les thèses de Jean Monnet l'ont emporté et l'Europe s'est reconstruite sur la base d'un grand marché. La souveraineté nationale a été reléguée en arrière plan, les marges de manœuvre ont été réduites. En adoptant la monnaie unique, nous avons fait preuve d'une certaine négligence, nous nous sommes voilés la face, quant à son contenu et ses implications. Personne n'a vraiment vu ce que signifiait l'Acte unique, tant au plus haut niveau de l'Etat, tout le monde étant persuadé que notre avenir ne pouvait être qu'Européen. En 1985, François Mitterrand a fait un pari « Pascalien ». Il a voulu se convaincre, et nous convaincre, que l'Europe allait assurer notre prospérité, notre croissance et notre

protection, nous éloigner de la misère des nations, qui nous avait poussée à la guerre. C'était un discours euphorisant, l'Europe devenait l'équivalent de la vie éternelle dans la doctrine de Pascal. Pourtant, cela nous a fait perdre le contrôle des manettes. Conscient du danger, je ne partageais pas ce choix de ralliement au néo-libéralisme triomphant de la sphère anglo-saxonne, je ne pouvais accepter l'abandon de notre souveraineté monétaire à une Banque Centrale Européenne. J'ai donc rompu avec cette ligne et ai dit « non » au Traité de Maastricht, explique Jean-Pierre Chevènement. Aussi, mis à part une relative indépendance en matière d'énergie nucléaire, nous ne maîtrisons plus nos orientations politiques. Et l'Allemagne, même si elle est notre partenaire historique, ne se sent pas liée par nos choix. Elle a un projet de cavalier seul, elle affiche un excédent commercial de 154 milliards d'euros, qui contraste avec notre déficit de près de 53 milliards. Toutefois, elle a aussi des faiblesses. Elle n'est pas membre du Conseil de Sécurité, elle n'a pas de Défense nationale et doit faire face à un vieillissement très important de sa population. Elle a fait le choix de la compétitivité sur les grands marchés extérieurs, alors que la majorité de ses exportations et 60% de ses ventes se situent encore en Europe. Son pari de se faire une place entre les Etats-Unis et la Russie n'est pas très clair. A long terme, et en matière de compétitivité, tout reste jouable. Par ailleurs, alors que le monde anglo-saxon a fait la preuve de son pragmatisme lors de la crise – le Royaume-Uni a nationalisé ses banques et les Etats-Unis ont fait marcher la planche à billets – l'Allemagne a refusé toute solidarité financière, sous la forme d'aides de la Banque Centrale à certains Etats. On ne peut lui reprocher cette attitude, ce refus de payer pour les autres, sur le plan juridique, car cela est inscrit noir sur blanc dans les Traités, ironise Jean-Pierre Chevènement, qui déplore cet « empire du conformisme » et vante la « libre pensée ».

LES ATOUTS FRANÇAIS DANS UN MONDE EN EBULLITION

La France ne doit pas se sous-estimer, sa position est excellente en Europe, elle en est le carrefour industriel et sa langue est encore très parlée (on devrait recenser 500 à 600 millions de francophones au milieu du siècle prochain), insiste-t-il. Mais, elle manque de fierté, la défaite de juin 40 n'a pas encore été effacée dans l'inconscient collectif. Jean Monnet, dont les thèses ont prévalu lors de la construction européenne, était l'anti de Gaulle, le représentant de Roosevelt à Alger. Maintenant, avec la crise du capitalisme financier et du néo-libéralisme, il semblerait judicieux de garder nos outils de politique industrielle, de prendre une certaine distance avec l'alignement progressif de notre fiscalité, car la crise est devant nous, les grands déséquilibres n'ont pas été réglés, avertit Jean-Pierre Chevènement. L'Europe a une certaine pertinence, ce que je conteste, c'est la superposition de deux logiques distinctes, le fait que l'Europe se soit érigée autour du néo-libéralisme, reconnaît-il. Affichant une certaine prudence quant à l'avenir des « printemps arabes », Jean-Pierre Chevènement se montre également réservé sur l'intervention militaire en Libye, menée sous l'égide de l'ONU. Au départ, il est toujours facile de détruire ou de commencer une guerre. Mais, ensuite, il faut savoir reconstruire et repartir de l'avant. La politique doit faire triompher le sens des valeurs, mais elle requiert aussi un profond réalisme, concède-t-il, avant d'esquisser, en guise de conclusion, sa vision future de l'Europe. Prise en tenaille entre les USA et la Chine (qui atteindra un PNB équivalent à celui des USA aux environs de 2040), elle doit résister, élargir son influence à la Russie, à l'Euro Méditerranée et même à l'Afrique. Le centre du monde se déplace vers l'Asie, il faut réagir en conséquence, note-t-il, avant de revenir une nouvelle fois sur la nécessité d'une meilleure entente entre la France et l'Allemagne et l'établissement d'un vrai et franc dialogue.

Cette intervention, propice aux débats, a donné lieu à des échanges riches et passionnés, sous la houlette de Raymond Douyère, Président de Géostratégies 2000.

Luc Debievre (Conseiller du Président – Groupe Pégase) : *Comment convaincre l'Allemagne que la nécessité d'une autre Europe est l'étape indispensable à sa régénération ?*

Philippe Abelin (Attaché Economique – Ministère des Finances) : *Peut-on expliquer la « modestie » de la politique extérieure allemande par le fait qu'elle ne soit pas membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU ?*

L'Euro a d'abord bénéficié à l'Allemagne et elle ne s'en est pas rendue compte. Elle en a profité pour conquérir les marchés européens, où elle est partout excédentaire, excepté aux Pays-Bas. Elle veut être aussi compétitive en Chine, en Inde. Elle est très présente en Ukraine, en Russie, au Kazakhstan. Elle a une attitude très « boutique » L'Allemagne, qui n'a pas de Défense, vient d'opérer un rapprochement stratégique avec la Russie, et pour l'intervention libyenne, elle a préféré s'abstenir. Il y a tout un travail d'éducation et de patience à faire, vis-à-vis de notre grand voisin. Ralliée à la culture des vainqueurs, et notamment des Américains, elle est toutefois pleine de contradictions. En 1983, le Chancelier Schröder a refusé de suivre le Président Bush dans la guerre du Golfe contre l'Irak. Mais l'Allemagne doit aussi travailler sur elle-même pour corriger ses réactions toujours pro américaines, pour prendre du recul face à son histoire.

Eric Bleines (Directeur Général Adjoint – CCR AM) : *L'euro est-il condamné ?*

Si l'euro est une erreur de conception, il représente aussi un choix politique. L'abandonner serait une régression. On pourrait sauver l'euro, mais pour cela, il faudrait abandonner le pacte de compétitivité, mené sous la houlette de l'Allemagne, qui aboutit à une politique de rigueur, qui conduit à la récession. Il faudrait, au contraire, un plan de relance de la croissance européenne, la seule solution raisonnable selon moi. Cela ferait diminuer le niveau de notre dette par rapport au PIB. C'est exactement ce que font les Etats-Unis. On pourrait, certaines fois, prendre des leçons outre-Atlantique.

Quelles seraient les conséquences si l'Inde, le Brésil et le Japon entraient au Conseil de Sécurité ? L'Allemagne a-t-elle la capacité politique de penser cette phase de l'histoire du monde ?

En Allemagne, l'establishment est atlantique, la population pacifiste et la politique aléatoire. Ce pays devrait suivre une politique européenne, conforme aux intérêts de l'Europe, et non pas des USA ou de la Chine. La France, quant à elle, peut être qualifiée de « pacifique ». La nuance est faible. Notre ligne directrice repose sur l'idée que l'on peut avoir une politique de défense autonome, avec une dissuasion nucléaire indépendante, même si dans les faits, cela est de plus en plus illusoire. Toutefois, pour ce qui est de l'intervention en Libye, la France a forcé la main à ses alliés, notamment les Américains. Les Anglais, pour leur part, auraient préféré passer par le biais de l'OTAN. Mais ici, ce n'est pas l'Occident qui intervient, mais la communauté internationale. L'Allemagne a traîné les pieds, tout comme l'Italie et la Turquie.

Xavier de Villepin (Ancien Président de la Commission des Affaires Etrangères, de la Défense et des Forces Armées du Sénat) ; Marie-Laure Dreyfuss (Directeur adjoint – Direction contrôles spécialisés et transversaux - ACP) : *L'Allemagne a fait le choix de l'industrie, la France, celui des services. Comment peut-on faire évoluer cette orientation ? Pourrait-on avoir, en même temps, deux pôles aussi compétitifs l'un que l'autre. L'un pour l'industrie, l'autre pour les services, comme c'est le cas en Grande-Bretagne ?*

La France essaie de promouvoir ses PME-PMI, mais elle n'a pas su utiliser ses grands groupes pour favoriser la sous-traitance, faire émerger de plus petites entreprises. Il faudrait des accords avec nos sociétés les plus puissantes, qui sont soutenues à 100% par tous les gouvernements. Contribuent-elles vraiment à la musculation de notre tissu industriel ? De plus, à un certain niveau de développement, nos grosses PME changent souvent de propriétaire. Le patron fondateur vend, ce qui entraîne assez souvent des délocalisations et des fermetures de sites. A tous les niveaux, il faut prendre conscience de la nécessité d'une politique industrielle au long cours. Dans cet esprit, j'avais créé le crédit impôt recherche, le Président Sarkozy l'a étendu aux grands groupes, une décision que j'approuve. Nous devons toutefois reconnaître l'excellence des Allemands. Ils s'appuient sur un très bon modèle. Leurs systèmes de formation et de co-gestion fonctionnent parfaitement. Depuis 2000, il n'y a pas eu

d'augmentation de salaires, mais pas de pertes d'emplois non plus. Les Français sont plus individualistes et plus revendicatifs. Ce schéma ne peut donc pas fonctionner chez nous.

Nicole Chaix (Maître de Conférence à l'Université Panthéon Assas/Paris 2 ; Vice Présidente de Géostratégies 2000) : *Quel impact pourrait avoir l'accident nucléaire survenu au Japon ? Sur le nucléaire militaire et sur notre politique énergétique ?*

Le débat ne pourra pas être évité. Au Japon, il y a une conjonction de plusieurs facteurs. C'est un pays très nucléarisé (avec 50 réacteurs), mais aussi très sismique. Le tsunami, avec ses vagues de 23 mètres, a dépassé les scénarios les plus catastrophiques. Il y a eu une erreur d'appréciation pour les normes de sécurité, en deçà de ce qui aurait dû exister. Mais, dans une certaine mesure, cela est compréhensible. Il y a aussi une exigence de rentabilité et de coûts non prohibitifs. Il est impératif de renforcer la sécurité partout dans le monde. Il y aura peu de conséquences sur le nucléaire civil, mais on assistera à un ralentissement car il deviendra plus cher. Pour le volet militaire, rien ne devrait bouger. Pour ma part, je pense que le choix nucléaire est le plus judicieux. L'éolien et le photovoltaïque n'ont pas une rentabilité comparable et entraînent aussi des inconvénients, Une autre forme de pollution. En la matière, il faut faire confiance au bon sens.

Lycée Jacques Feyder – Epinay sur Seine : *Que reste-t-il du modèle laïc français ?*

Nous ne devons rien changer à notre conception de la laïcité, et ne pas nous la laisser confisquer par le Front National. La loi républicaine doit être appliquée par tous les citoyens. L'idée de lancer un débat sur ce sujet est absurde. L'avancée du FN constitue pour moi une terrible régression.

Général Bertrand de Lacroix de Vaubois ; Malika Sorel-Sutter (Haut Conseil à l'Intégration) ; Elève de Terminale « module Sciences Po) : *Que pensez-vous de l'intervention de la France en Libye ?*

Cette intervention, mise en œuvre sous l'égide de l'ONU, reconnaît la responsabilité de protéger les populations civiles. Je soutiens ce principe, mais je m'oppose à tout ce qui pourrait aller au-delà. Notre rôle n'est pas d'exporter la démocratie, c'est aux peuples concernés à la conquérir. Lors du vote à l'ONU, il n'y a eu une majorité que de 10 voix sur 15. Ce qui n'est pas énorme, il faut être très vigilant, ne pas se laisser entraîner dans de nouvelles missions, ni mettre le pied dans un engrenage.

Marie-Clotilde Hingray

(Propos non revus par les intervenants)

VISITE PASSIONNANTE DE LA BASE AERIEENNE DE DEFENSE 102, A DIJON, ORGANISEE PAR GEOSTRATEGIES 2000, LE 31 MARS 2011

En cette période difficile où nos forces armées sont déployées sur un théâtre extérieur, nous furent présentées les différentes activités de la base aérienne 102. Grâce à un magistral exposé du Colonel Commandant de la base, nous avons pu comprendre et apprécier le rôle de la Base Guynemer et mesurer l'importance de la transformation que constitue la mise en place de la zone de défense. La présentation du groupe de chasse 01.002 Cigognes, celle des simulateurs et sur le terrain celle des fusiliers-commandos et des maîtres-chiens ont constitué des moments forts et d'un grand intérêt pour tous les participants.

